



ENGIE BiOZ inaugure la Centrale Biogaz de Chaumont

Le 14 octobre, ENGIE BiOZ, entité du Groupe ENGIE dédiée au développement du biométhane en France, inaugure son unité de production de biométhane de Chaumont (45). Cette inauguration se déroule en présence de Yoann Leblanc Directeur Général ENGIE BiOZ, Camille Bonenfant-Jeanneney Directrice Générale Storengy, Caroline Renaudat, Directrice Territoriale GRDF Région Centre-Val de Loire, René Beguin Maire de Corquilleroy, Hélène de Laporte 1ère Adjointe au Maire de la Commune de Pannes, Mohamed Amjahdi Directeur Régional ADEME et Jean-Paul Billault Président de l'Agglomération Montargoise. L'unité de méthanisation a livré son premier m³ de biogaz sur le réseau en décembre 2020 et a nécessité 1 an et demi de travaux. Elle s'inscrit dans les objectifs régionaux et nationaux de réduction des émissions à gaz à effet de serre et de verdissement du mix énergétique.

Les caractéristiques de la centrale

Après 18 mois de travaux et plus de 9,5 millions d'euros d'investissements, dont 650 000 euros de subvention de l'ADEME et 261 400 euros du FEDER, la centrale biogaz de Chaumont est en fonctionnement depuis décembre 2020. Chaque année, elle permettra de fournir environ 21 GWh, qui seront directement injectés dans le réseau de gaz naturel. Cette quantité de biométhane correspond à la consommation annuelle en gaz d'environ 1 900 foyers. Elle permettra également d'éviter l'émission de plus de 5 000 tonnes de CO₂ chaque année.

Un outil de valorisation au service du territoire

Le biométhane issu de l'unité de production de Chaumont est produit à partir de sous-produits organiques du territoire – jusqu'à 68 tonnes par jour. Ainsi, la centrale participe, à sa mesure, à une meilleure valorisation des déchets organiques produits sur le territoire et au recyclage local des éléments fertilisants. En effet, elle permet de valoriser les matières organiques en énergie et en amendements pour les sols et fertilisants pour les cultures. Ce projet est réalisé en partenariat avec les acteurs économiques du territoire que sont notamment 37 exploitations agricoles, l'agglomération montargoise et le gestionnaire de réseau de gaz GRDF.

La centrale biogaz de Chaumont en quelques chiffres :

- Surface totale : 1,8 hectares de terrain
- 25 000 tonnes/an de substrats organiques autorisés
- Type de substrats : 62 % d'origine agricole (fumiers, résidus végétaux) 38 % issus d'industries agro-alimentaires
- Capacité : 250 Nm³/h injectés en continu dans le réseau distribution de gaz GRDF

À propos d'ENGIE BiOZ

Depuis le 1er janvier 2020, ENGIE BiOZ est née de la fusion des sociétés VOL-V Biomasse et ENGIE Biogaz. ENGIE BiOZ initie, développe, finance, construit et exploite des unités d'injection de biométhane dans le réseau de gaz français. L'objectif d'une

installation territoriale est de produire du biométhane en collectant sur le territoire environnant plusieurs types de matières organiques. Celles-ci peuvent être d'origine agricole, industrielle, ou provenir de collectivités. ENGIE BioZ compte parmi les leaders de la production de gaz renouvelable avec près de 20 centrales en exploitation.

À propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous sommes engagés chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidés par notre raison d'être, nous concilions performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en nous appuyant sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients.

Chiffre d'affaires en 2020 : **55,8 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe, Euronext Vigeo Eiris - Eurozone 120 / Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG, MSCI Europe ESG, Euro Stoxx 50 ESG, Stoxx Europe 600 ESG, and Stoxx Global 1800 ESG).**

A propos de l'ADEME

L'unité de méthanisation de la Centrale Biogaz de Chaumont, implantée à Pannes dans le Loiret, valorisera le biométhane par injection dans le réseau de distribution de gaz local.

L'ADEME a soutenu financièrement le projet de la Centrale Biogaz de Chaumont hauteur de 650 000 €.

Ce soutien a été apporté dans le cadre de l'Appel à Projets 2015, porté conjointement par l'ADEME, la Région Centre – Val de Loire et le FEDER.



L'ADEME met à disposition des porteurs de projets en méthanisation des aides financières, pour la réalisation d'étude préalable et la réalisation des investissements.

L'Appel à Projets 2022 sera prochainement lancé, pour retrouver toutes les informations disponibles sur les aides ADEME et déposer des demandes rendez-vous sur la plateforme numérique dédiée : Agir pour la transition écologique

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Bref bilan de l'action financière de l'ADEME, la Région et le FEDER en Centre – Val de Loire :

Entre 2014-2021, 72 projets ont été soutenus, soit 27 unités de cogénération et 45 unité d'injection. Ce qui représente un montant d'aide de 41,0 M€, pour un montant d'investissement total de 368 M€.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr | Twitter : @ademe

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (201 716 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contact presse :